

## COMMUNIQUE D'INFORMATION

### Lutte contre la chenille processionnaire du Pin : Pose de nichoirs à mésanges



La **chenille processionnaire du pin** est un insecte ravageur qui se développe depuis plusieurs années en Rhône-Alpes. Vivant en colonies, les chenilles construisent à l'automne des nids (cocons blancs) pour passer l'hiver à l'abri du froid, essentiellement dans les pins et les cèdres, parfois dans les cyprès. Au terme de leur développement, souvent en mars, les chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession, pour aller s'enfouir dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.

La pérennité de l'arbre est rarement menacée malgré une défoliation partielle suite à la consommation des aiguilles par les chenilles. En cas de forte infestation, on peut toutefois constater un ralentissement de la croissance ou le dépérissement de l'arbre.

Il existe un risque sanitaire important car les poils de la chenille sont très allergènes pour l'Homme (les troubles entraînés peuvent être plus ou moins graves, allant des démangeaisons aux problèmes oculaires, oedèmes et accidents respiratoires) ainsi que pour les animaux domestiques (nécrose de la langue, cécité, mort par ingestion).

Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct, projection des poils par la chenille), mais il est présent dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et peuvent être mis en suspension dans l'air. Il faut éviter absolument le contact avec les chenilles ou leur nid.



### L'ONF encourage la prévention du risque

**Dans le cadre de la lutte contre la chenille processionnaire, l'ONF propose des interventions aussi bien chez les particuliers que sur les espaces publics selon les besoins.**

Les mésanges sont parmi les seuls prédateurs à consommer les chenilles processionnaires et ce, à tous les stades de leur développement.



**Une famille de mésanges, lors du nourrissage de la couvée, peut manger jusqu'à 500 chenilles par jour.**

Une fois la famille de mésanges installée à proximité, cette dernière ira se nourrir directement dans les cocons, avant que les processions ne commencent.

Afin de favoriser l'installation des mésanges au plus près des zones à risque sanitaire, nous vous proposons, lors de nos interventions d'échenillage ou d'élagage, la pose de nichoirs spécialement conçus pour l'accueil de ces oiseaux.

La pose de nichoirs par nos grimpeurs-élagueurs constitue un moyen de lutte naturelle et durable contre les chenilles processionnaires.

Renseignements et demande de devis :

Agence Ain Loire Rhône Office National des Forêts

Marie LAMBERT

Téléphone : 04 74 45 94 46

Courriel : [commercial.ain-loire-rhone@onf.fr](mailto:commercial.ain-loire-rhone@onf.fr)

**Nos équipes de grimpeurs-élagueurs expérimentés réalisent également tous types de travaux sur vos arbres : taille et élagage, abattage, démontage délicat.**